

Décision N°2021/4

Objet : Portant attribution du marché public passé sans publicité ni mise en concurrence de prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la zone d'activités de la Vallée d'Hérie située à Caudry pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Dans le cadre de sa compétence obligatoire « création aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale et tertiaire », la Communauté d'Agglomération souhaite aménager une parcelle de la zone d'activités de la Vallée d'Hérie (Caudry, 59540).

Il a donc été passé un marché public de maîtrise d'œuvre avec la société CG2i pour un montant total de 7 000 € HT.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 février 2021 et de la publication le
23 février 2021\

Vu,

Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Camières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnetchy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny